



Sommaire

I- PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- 1- Les coordonnées de l'accueil
- 2- Le public accueilli
- 3- L'équipe pédagogique
- 4- Environnement et équipement
- 5- Modalités et fonctionnement

II- LE FONCTIONNEMENT

- 1- La journée type
- 2- Rôle du personnel
- 3- La journée type
- 4- L'Infirmerie

III- L'ANNÉE 2025 / 2026

- 1- Les mercredis périscolaires

IV- LE CADRE PÉDAGOGIQUE

- 1- Rappel du projet éducatif
- 2- Les valeurs éducatives
- 3- Les objectifs pédagogiques
- 4- Objectifs opérationnels et démarches éducatives

V- LES VACANCES

- 1- Les périodes de vacances
- 2- Les protocoles

VI- EVALUATION

VII- HYGIENE ET SECURITE

VIII- LE RÈGLEMENT

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique a pour ambition de créer un cadre accueillant et bienveillant où chaque enfant peut grandir, s'éveiller et s'épanouir.

Pensé comme un véritable lieu de découverte et de partage, il accompagne les enfants dans leurs premiers pas vers l'autonomie, tout en respectant leurs rythmes, leurs besoins et leur individualité.

À travers des activités variées, ludiques et adaptées à leur âge, les enfants sont invités à explorer, expérimenter et exprimer leur créativité.

L'objectif est de nourrir leur curiosité naturelle, de stimuler leur développement moteur, cognitif et relationnel, et de leur offrir des occasions d'apprendre à vivre ensemble dans le respect et la coopération.

L'équipe d'animation, attentive et à l'écoute, joue un rôle essentiel dans ce processus.

Elle veille à instaurer un climat de confiance et de sécurité affective, indispensable au bien-être des enfants.

Les familles, partenaires incontournables de ce projet, sont également associées afin de renforcer la continuité éducative entre la maison et le centre.

Ce projet se veut un outil au service de l'épanouissement de chaque enfant, en valorisant ses capacités et en favorisant le plaisir d'apprendre et de grandir ensemble.

I - PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

1- Les coordonnées de l'accueil

L'organisateur

Communauté de communes des Aspres

0 04.68.53.21.87

Site internet : <http://www.cc-aspres.fr/>

Services aux familles, Enfance / jeunesse, 3-10 ans

Courriel : yamina.benmohamedi@laligue66.org

L'ACM les mercredis :

Centre de loisirs

Allée des Droits de l'enfant
66300 THUIR

0 04.68.53.66.20

0 06.46.06.07.96



L'ACM pendant les vacances :

Ecole Maurette

Cité du Vallespir
66300 THUIR

0 04.68.53.45.06

0 06.46.06.07.96



Selon la réglementation périscolaire, le mercredi : 1 animateur pour 10 enfants.

Selon la réglementation extrascolaire les vacances : 1 animateur pour 8 enfants.

Le mercredi

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) peut accueillir jusqu'à 70 enfants âgés de 3 à 6 ans dans les locaux situés au cœur du village.

Lorsque l'effectif dépasse 50 enfants, une répartition par groupes d'âge est mise en place :

- Les plus jeunes restent dans les locaux principaux de l'ACM,
- Les plus grands sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle Michel Maurette, sous la responsabilité de deux animateurs référents.

Ce groupe d'environ 20 enfants prend ses repas à la cantine scolaire de l'école Maurette.

Pendant les vacances scolaires

Durant les périodes de vacances, l'ensemble de l'accueil est centralisé sur l'école maternelle Michel Maurette, permettant d'offrir un cadre adapté et fonctionnel pour toutes les tranches d'âge.

La capacité d'accueil est alors portée à 96 enfants, répartis par groupes.

Horaires d'accueil : 07h30 / 18h00

Les différentes heures d'accueil selon la venue de l'enfant :

- La journée complète
- La demi-journée avec repas
- La demi-journée sans repas.

	ACCUEIL	DÉPART
Journée complète	07h30/ 09h15	16h30/ 18h00
Demi-journée avec repas	07h30/09h15 – Après-midi à partir de 11h30	Après-midi à partir de 13h00 – Le soir 16h30/18h00
Demi-journée sans repas	07h30/09h15 – Après-midi à partir de 13h00	Après-midi à partir de 13h00 – Le soir 16h30/ 18h00

2- Le public accueilli

Le centre accueille des enfants âgés de 2.5 à 6 ans, tous scolarisés en école maternelle.

La majorité des enfants proviennent de la commune de Thuir et des villages membres de la Communauté de Communes des Aspres, reflétant la diversité et la richesse du territoire.

Quelques enfants extérieurs au secteur, sont également accueillis, favorisant ainsi la mixité et l'ouverture sociale.

Principales caractéristiques de la tranche d'âge accueillie (3 - 6 ans)

L'accueil de loisirs maternel reçoit des enfants âgés de 3 à 6 ans, période clé du développement global de l'enfant : physique, intellectuel, affectif et social.

L'équipe d'animation doit donc adapter en permanence ses pratiques, ses rythmes et ses activités aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge.

1. Développement physiologique

- ❖ Croissance rapide, prise de poids, perte des premières dents.
- ❖ Développement des capacités motrices et sensorielles.
- ❖ Nécessité d'un rythme de vie régulier : alternance entre activité, repos, repas et temps calme.
- ❖ Besoin de repères stables et sécurisants pour évoluer sereinement.

2. Développement intellectuel

- ❖ Apparition de la pensée symbolique (capacité à jouer à « faire semblant »).
- ❖ Éveil du langage et enrichissement du vocabulaire.
- ❖ Construction progressive des notions temporelles (avant/après, hier/demain).
- ❖ Grande imagination, curiosité et plaisir d'apprendre.

Les activités proposées doivent encourager l'expression, la découverte et la créativité, tout en respectant la capacité de concentration encore limitée des plus jeunes.

3. Développement social et affectif

- ❖ Début de la socialisation : passage du jeu parallèle au jeu coopératif.
- ❖ Affirmation de la personnalité et recherche de reconnaissance.
- ❖ Besoin d'appartenir à un groupe tout en commençant à s'affirmer individuellement.
- ❖ Importance du rôle de l'adulte comme repère, médiateur et garant des règles.

L'adulte aide l'enfant à exprimer ses émotions, à gérer les frustrations et à découvrir le plaisir de vivre ensemble.

4. Les besoins fondamentaux de l'enfant

Outre les besoins vitaux (manger, dormir, se soigner), l'enfant a besoin de :

- ❖ Reconnaissance, affection et sécurité
- ❖ Repères et rythmes réguliers
- ❖ Calme, douceur et attention individualisée
- ❖ Jeu, imagination et rêverie
- ❖ Écoute et possibilité de s'exprimer
- ❖ Moments de solitude et d'autonomie

Tous les temps de la journée (accueil, repas, sieste, jeux libres, départs) sont considérés comme de véritables temps éducatifs, au même titre que les activités dirigées.

5. Évolution selon les âges

À 3 / 4 ans

- ❖ L'enfant découvre un nouvel environnement collectif.
- ❖ Il apprend à partager, attendre son tour, écouter les autres et respecter les règles simples de la vie en groupe.
- ❖ L'équipe d'animation l'accompagne dans ses premiers pas vers l'autonomie et la socialisation.

À 4 / 5 ans

- ❖ Les relations entre pairs prennent de l'importance : le « monde des copains » devient central.
- ❖ Le jeu d'imitation laisse place aux jeux collectifs.
- ❖ L'équipe veille à poser un cadre clair et bienveillant, pour aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe.

À partir de 5 ans

- ❖ L'enfant cherche à s'identifier à ses pairs et à appartenir à un groupe. Il imite, coopère, rivalise parfois.
- ❖ C'est une étape essentielle dans la construction de la socialisation et de l'autonomie.
- ❖ L'équipe d'animation doit rester attentive au rythme de chacun, valoriser les réussites et favoriser le respect mutuel.



Accueil des enfants porteurs de handicaps

Bien que l'accueil de loisirs ne soit pas une structure spécialisée, il s'inscrit pleinement dans une démarche inclusive et se donne pour mission d'accueillir, dans la mesure du possible, tout enfant porteur de handicap ou présentant des troubles de la santé.

Cet accueil ne peut être envisagé que si la sécurité physique, morale et affective de l'enfant concerné, comme celle du reste du groupe, peut être garantie.

La Communauté de Communes des Aspres et la Ligue de l'Enseignement sont signataires de la Charte nationale de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

Cette charte réaffirme des principes fondamentaux tels que le droit à l'accueil pour tous, l'égalité d'accès aux loisirs, le respect de la personne et la valorisation de la différence.

Information et accompagnement des familles

Lorsqu'un enfant en situation de handicap est inscrit, il est essentiel que la famille transmette toutes les informations utiles concernant les particularités du handicap, les besoins spécifiques de l'enfant et les éventuelles précautions à prendre.

Une réunion de concertation est alors organisée entre :

➤ La famille, ➤ L'association Hand'Avant66, ➤ La direction de l'accueil de loisirs.

Cette rencontre permet d'échanger sur les besoins de l'enfant, de définir les modalités d'accueil et d'envisager les éventuels aménagements nécessaires.

Mise en place de moyens adaptés

En fonction du handicap et des besoins identifiés, l'équipe d'encadrement, en accord avec les parents et les partenaires, peut envisager :

- La mise à disposition d'un animateur supplémentaire,
- Une formation ou sensibilisation spécifique de l'équipe,
- Des adaptations matérielles ou organisationnelles des activités.

L'objectif est de garantir un accueil individualisé, dans le respect du rythme, des capacités et de la dignité de l'enfant.

Principes éducatifs et valeurs de l'inclusion

Même si l'équipe n'est pas spécifiquement formée à l'accompagnement du handicap, elle manifeste une volonté affirmée d'ouverture et d'inclusion, dans la limite de ses compétences et des moyens disponibles.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap repose sur les principes suivants :

- Prendre en compte ses besoins spécifiques sans le surprotéger.
- Le reconnaître comme un enfant à part entière au sein du groupe : dédramatiser sans banaliser.
- Favoriser la stabilité et la continuité de ses repères au sein de la structure.
- Partager des temps de loisirs et de vie collective avec les autres enfants.
- Garantir sa sécurité physique et affective, en veillant notamment à prévenir toute moquerie ou mise à l'écart.
- Permettre des situations d'autonomie, adaptées à ses capacités.
- Lui offrir des moments de plaisir, de réussite et de valorisation.

3- L'équipe pédagogique

L'ÉQUIPE D'ANIMATION DES MERCREDIS	
La Direction	
La directrice Yamina	BPJEPS (<i>Brevet d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports</i>) Loisirs Tous Publics
Les Animateurs	
Tony, Audrey, Sébastien, Robin, Laura, Cynthia	<ul style="list-style-type: none">• BAFA (<i>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur</i>),
Mathilda	<ul style="list-style-type: none">• CAP petite enfance (<i>Le certificat d'aptitude professionnelle</i>)

4- Environnement et équipement

Les locaux de l'accueil de loisirs	Les locaux de l'école
<ul style="list-style-type: none">◆ Une salle d'activités (<i>Aménagé en réfectoire le midi</i>)◆ Une salle d'activités (<i>Aménagé en dortoir l'après-midi</i>)<ul style="list-style-type: none">◆ 2 salles d'eau◆ Une cour ombragée<ul style="list-style-type: none">◆ Deux cuisines◆ Des sanitaires	<ul style="list-style-type: none">◆ Une grande salle d'activités (La salle de motricité)◆ Le grand hall d'entrée◆ Deux salles de classe◆ Deux salles de sieste<ul style="list-style-type: none">◆ Des sanitaires◆ Une cantine scolaire

L'accueil de loisirs bénéficie de plusieurs structures municipales dont :

- Halle des sports, dojo ➤ Un parc de jeu ➤ La piscine municipale

5- Modalités de fonctionnement

Organisation des réunions de préparation et de bilan

Afin de préparer les programmes d'activités des mercredis et des vacances scolaires, et d'améliorer le déroulement ainsi que le fonctionnement des ateliers, plusieurs temps de réunion sont organisés au cours de l'année.

1. Mercredis

- Réunion de préparation : organisée en début de cycle (de vacances à vacances) afin de planifier les activités et définir les objectifs pédagogiques.
- Réunion de bilan : tenue en fin de cycle pour évaluer le déroulement des activités, les points positifs, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration.

2. Vacances scolaires

- Réunion de préparation : organisée avant chaque période de vacances pour élaborer le programme d'animation et répartir les rôles.
- Réunions de suivi/bilan : une réunion est programmée chaque semaine durant les vacances pour faire un point d'étape, évaluer les actions menées et ajuster si nécessaire.

3. Implication des animateurs

Lors de chaque réunion, chaque animateur doit présenter :

- Un projet d'animation,
- Un projet d'activité,

En veillant à proposer des thématiques en lien avec le projet pédagogique du centre.

4. Suivi et traçabilité

Les comptes rendus de réunion sont rédigés et classés dans un classeur dédié, accessible à l'équipe d'animation et à la direction.

Les périodes d'ouverture et les inscriptions :

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, ainsi que pendant les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été.

⌚ Il n'accueille pas les enfants durant la période de Noël, et ferme ses portes aux alentours du 15 août pour une réouverture en septembre.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

- Le matin, de 7h30 à 9h00,
- Le soir, de 16h30 à 18h00.

Tout retard doit impérativement être signalé à la direction, afin d'assurer le bon fonctionnement du service et la sécurité des enfants.

Les inscriptions

Les mercredis

Les inscriptions s'effectuent directement en ligne via l'espace citoyen des familles :

➤ <https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/>

The screenshot shows the homepage of the 'Espace Citoyens Premium' service. At the top, there's a banner featuring the 'Aspres Communauté de Communes' logo and a family illustration. Below the banner, the text 'BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYENS' is displayed, followed by a welcome message in French. On the left, there's a section for 'MON ESPACE PERSO' with a 'FranceConnect' login option. In the center, there's a summary of services available through the platform, including document edition, site access, and a date (15 OCTOBRE 2024). On the right, there's an 'ACTUALITÉS' (News) section with a 'Simulation des tarifs' (Tariff simulation) link. At the bottom, there's a footer with the text 'La Communauté de Communes des Aspres'.

Lors de la création du dossier, les familles doivent fournir :

- Une copie des vaccins à jour,
- Une attestation d'assurance.

Les parents effectuent ensuite le pointage des mercredis de présence de leur enfant. Un délai de 8 jours est à respecter pour toute inscription ou annulation.

Les mercredis sont proposés à la carte, selon les formules suivantes :

- Journée complète,
- Demi-journée avec ou sans repas.

Les vacances scolaires

Pour les vacances, les inscriptions se font directement auprès des directeurs des accueils de loisirs, par SMS ou courriel.

Si l'enfant n'est pas inscrit habituellement le mercredi, un dossier complet devra être fourni au moment de la première inscription.

Modalités selon les périodes :

- Petites vacances (automne, hiver, printemps) :
 - ✓ Inscriptions à la semaine,
 - ✓ Possibilité de venir en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.
- Vacances d'été :
 - ✓ Inscriptions à la semaine,
 - ✓ Accueil uniquement en **journée complète**.

Tarifs

La tarification appliquée aux familles relève d'une décision du Conseil communautaire de la Communauté de communes des Aspres.

Les tarifs sont établis selon un barème voté par les élus et peuvent varier en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants à charge.

La grille tarifaire actualisée est disponible sur le site officiel de la Communauté de communes des Aspres, rubrique *Accueil de loisirs* :

- <https://www.cc-aspres.fr>

TARIFS D'ACCÈS AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

à partir du Juillet 2025

Tarif Journée de Base		Variations selon Quotient familial (QF)	Journée avec repas		1/2 journée sans repas*		
Communauté	Hors Communauté		Parents de la Communauté	Parents hors Communauté	Communauté	Hors Communauté	
17,71€	32,71€	de 0€ à 350€	5,59€	22,11€	3,60€	8,93€	
		de 351€ à 550€	6,47€	22,98€			
		de 551€ à 640€	9,13€	23,92€			
		de 647€ à 800€	11,18€	27,70€	5,36€		
		de 801€ à 970€	12,68€	29,06€			
		Au-delà de 971€	13,73€	30,23€	6,55€		
		Autre régime	14,93€	31,43€			

A ajouter : coût du repas 1/2 journée, sur inscription, pour un coût supplémentaire de 4,67€ (= coût de l'UDSIS à l'euro/l'euro)

Tarif unique pour les enfants en famille d'accueil ou institution : 12,68€

II - FONCTIONNEMENT

1- Les différents temps de la journée

L'accueil du matin

L'accueil du matin constitue un moment essentiel dans la journée au centre de loisirs. Il permet d'instaurer une ambiance sereine et de créer un lien de confiance entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

- ❖ L'animateur prend le temps d'échanger avec les parents, afin de recueillir d'éventuelles informations utiles (fatigue, changement de comportement, besoins particuliers...).
- ❖ Il est informé du programme de la journée, pour pouvoir répondre aux questions des familles.
- ❖ Ce temps doit être chaleureux et bienveillant : parents et enfants doivent se sentir accueillis, écoutés et en confiance.

Accueil des nouveaux enfants

- ❖ Le premier jour, les animateurs font découvrir les différents espaces du centre aux nouveaux arrivants, pour faciliter leur repérage et leur adaptation.
- ❖ Les animateurs veillent à présenter les règles de vie et les lieux de manière ludique et rassurante.

Posture professionnelle

- ❖ Les adultes du centre doivent être disponibles, attentifs et accueillants.
- ❖ Être disponible ne signifie pas répondre à la hâte : Mieux vaut dire « Je vais me renseigner » que de donner une réponse incertaine.

Accueil des enfants

- ❖ Après avoir été accueillis, les enfants sont orientés vers des activités calmes : Dessins, jeux de société, lecture, jeux libres...
- ❖ Les animateurs participent activement à ces temps de jeux pour créer un climat de confiance et favoriser les échanges.

Le Temps du Repas

Mercredis

- Petits : repas servis sur l'accueil de loisirs.
- Grands : repas pris au restaurant scolaire de l'école maternelle M.Maurette.
- Vacances seulement sur le restaurant scolaire

Organisation et encadrement

Les animateurs se placent un par table afin de :

- Surveiller le bon déroulement du repas,
- L'animateur aide à : couper, servir, et superviser le service de l'eau.
- Les enfants peuvent se servir de l'eau en autonomie et sont encouragés à débarrasser leurs assiettes.

Règles de vie à table

- Le repas est un moment convivial, favorisant les échanges.
- Les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments, sans les forcer.

Développement de l'autonomie et des responsabilités

Responsabiliser : l'enfant peut :

- Remplir la carafe d'eau, Nettoyer la table, Débarrasser

Favoriser l'autonomie : Couper sa viande, se servir de l'eau, participer au rangement.

Fin du repas

- Les enfants débarrassent assiettes et verres,
- Rangent leur chaise.

Temps calme

- Le temps calme est proposé après le repas, à la suite d'un temps de jeux libres.
- Sur ce temps, l'accompagnement des enfants aux toilettes est assuré par les animatrices.
- Les enfants enlèvent ensuite leurs chaussures et s'installent sur des tapis individuels.
- Un temps de repos est proposé à l'aide d'une musique douce ou de la lecture d'une histoire, favorisant la détente et l'apaisement des enfants (durée approximative : 20 à 30 minutes).
- À l'issue de ce temps, une courte séance de relaxation est mise en place afin de favoriser un réveil progressif et en douceur.

Sieste

- La durée moyenne de la sieste est d'environ 1h30. Les besoins physiologiques de chaque enfant sont respectés, sans obligation de sommeil.
- Les enfants se réveillant avant la fin du temps de sieste bénéficient d'activités calmes et adaptées (lecture, jeux tranquilles, chants doux), dans un espace respectant le repos des autres enfants.
- La sieste se déroule sous la surveillance de **deux animatrices**, garantissant un encadrement sécurisant et une vigilance permanente.

Organisation et encadrement

- Avant le temps de repos, tous les enfants sont accompagnés aux toilettes par les animatrices.
- Chaque enfant dispose d'un lit personnel, attribué et identifié à son prénom, afin de favoriser des repères stables et sécurisants.
- L'équipe veille à instaurer un climat calme, rassurant et respectueux, favorisant l'endormissement naturel de l'enfant, sans contrainte.

Rôle de l'équipe d'animation

- Accompagner l'enfant vers le repos dans le respect de son rythme et de ses besoins.
- Assurer une présence bienveillante et attentive tout au long du temps calme et de la sieste.
- Accompagner les enfants aux toilettes avant et après le repos.
- Veiller à l'hygiène, au confort et au bien-être des enfants, dans le respect strict de leur intimité.

Au réveil des enfants

- Les enfants sont accompagnés aux toilettes par les animatrices.
- L'état des lits et des draps est systématiquement vérifié ; les draps sont retirés et préparés pour le lavage si nécessaire.

En cas de besoin (accident ou salissure), l'enfant est accompagné pour sa toilette.

Il est encouragé à réaliser seul les gestes de toilette, sous la guidance verbale de l'animatrice.

L'animatrice règle la température de l'eau et veille au bon déroulement de la douche, dans le respect strict de l'intimité de l'enfant et conformément aux règles professionnelles en vigueur.

L'essuyage est assuré par une animatrice.

Petit déjeuner

- Proposé en **libre-service** sur une table dédiée.

Selon les jours, les enfants peuvent y trouver : Gâteaux, Fruits, Compotes.

L'objectif est de favoriser l'autonomie et de développer de bonnes habitudes alimentaires dès le matin.

Goûter

Avant le goûter : passage aux toilettes et lavage des mains obligatoires.

Le goûter est varié et équilibré, comprenant par exemple :

- ✓ Pain, chocolat, fromage, Fruits et compotes, Biscuits.

Il est servi à l'intérieur ou à l'extérieur selon la météo.

Ce moment est convivial et encadré afin de permettre aux enfants de se détendre et de partager un temps agréable.

Jeux libres

Des espaces de détente sont aménagés pour les enfants :

- ✓ Kapla, dessins, jouets, livres...

Les enfants peuvent **choisir librement leurs activités** :

- ✓ Jouer, Écouter une histoire, Feuilleter un livre

Ces temps de jeux libres sont essentiels pour :

- Répondre aux besoins affectifs de chaque enfant
- Favoriser l'autonomie, la créativité et l'équilibre émotionnel
- Permettre aux enfants de se ressourcer entre les activités structurées

La journée type	
07h30 / 09h15	Accueil (<i>lavage de mains</i>) Jeux libres / Collation libre (<i>Compotes, fruits...</i>)
09h30 / 11h30	Rassemblement : Départ en activité ou en sortie
11h30 / 12h00	Jeux libres
12h00 / 13h15	Passage aux toilettes / Repas
13h15 / 13h30	Jeux libres
13h30 / 15h30	Sieste / Temps calme / Départ en activités
15h30 / 16h00	Jeux libres
16h00	Passage aux toilettes / Goûter
16h30 / 18h00	Jeux libres (<i>Vélo, jeux, trottinettes, coloriage...</i>) Départ échelonné des enfants / Rangement et fermeture

2- Le rôle de chacun

LA DIRECTRICE

- Du Projet pédagogique et de l'Équipe d'Animation.
- Du bon fonctionnement de la collectivité, de la loi, en préservant la sécurité physique, affective et morale des mineurs présents sur l'accueil de loisirs.
- De l'Hygiène et du suivi Sanitaire de tous les enfants. Veille au respect des règles de sécurité.
- De la gestion administrative et financière de l'accueil de loisirs.
- Elle accompagne les animateurs dans leurs rôles et leurs travaux.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité...).
- A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.

L'équipe permanente est garante

- De la conformité de l'accueil de loisirs avec le cadre réglementaire des Accueils Collectifs pour Mineurs (ACM)
- De la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Du projet pédagogique qui découle du projet éducatif, ainsi que de l'ensemble des projets d'animation
- Des différents protocoles de sécurité et de fonctionnement
- Du suivi des stagiaires BAFA
- De la qualité de l'accueil, de la communication et du développement des relations entre les différents acteurs (équipe, enfants, familles, agents techniques, intervenants)

Le personnel du restaurant périscolaire et extrascolaire sont des acteurs indispensables au bon déroulement de l'accueil des enfants. L'équipe de direction de l'ACM est en relation permanente avec ces agents

Les animateurs saisonniers

- Ils sont diplômés du BAFA ou autre diplôme équivalent, ou bien sont en stage de validation de leur diplôme
- Ils ont pour fonctions d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Ils encadrent et animent la vie quotidienne et les activités
- Ils accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

L'équipe permanente et les animateurs saisonniers se rencontrent une fois avant les vacances (préparation et aménagement des locaux) et construisent ensemble les projets d'animation.

L'accueil des stagiaires

- Le stagiaire est accueilli par la directrice de la structure, avec qui il participe à un entretien d'introduction.
- Il découvre le projet pédagogique et le fonctionnement général du centre.
- Il est ensuite mis en binôme avec un animateur référent, qui l'accompagnera tout au long de son stage.

Évaluation du stagiaire

L'évaluation se déroule en plusieurs étapes :

- **Début de stage**
 - Évaluation des acquis personnels du stagiaire, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.
- **Pendant le stage**
 - Mise en place d'un accompagnement permanent : écoute, relais et aide pour soutenir les apprentissages et l'acquisition de compétences.
- **Milieu de stage**
 - Évaluation intermédiaire en présence de l'animateur référent et de la direction, pour ajuster le suivi si nécessaire.
- **Fin de stage**
 - Bilan de l'expérience réalisé par l'animateur référent :
 - Évaluation des acquis,
 - Identification des points à améliorer.

Réunions d'équipe

L'équipe se réunit une fois par semaine pendant les vacances pour :

- Faire le bilan de la semaine écoulée,
- Analyser son travail en référence au projet pédagogique, et proposer des ajustements si nécessaire,
- Préparer les activités à venir,
- Échanger sur les enfants pour mieux répondre à leurs besoins.
- Ces réunions servent également à organiser les créneaux d'arrivée et de départ des enfants.

Organisation des pauses

Chaque membre de l'équipe bénéficie d'une demi-heure de pause après le repas. Les créneaux de pause sont définis collectivement en équipe afin de garantir la continuité de l'encadrement.

Recommandations de sécurité

Cahier de transmission

Mise en place d'un cahier de transmission pour assurer la communication entre l'équipe et les parents.

Ce cahier permet de laisser une trace écrite des événements concernant :

- Journée de l'enfant
- Inscription ou changements de planning
- Accidents ou incidents
- Fatigue, vomissements ou tout autre événement particulier

Réglementation

La réglementation en vigueur est mise à disposition et régulièrement mise à jour pour l'ensemble de l'équipe.

Cela permet de garantir la sécurité des enfants et le respect des normes légales et éducatives.

Fiches de renseignements et sanitaires

Vérification systématique des fiches de renseignements et fiches sanitaires de chaque enfant.

Ces informations permettent de :

- Connaître les besoins spécifiques des enfants,
- Adapter les activités et la surveillance en fonction de la santé,
- Assurer une intervention rapide et adaptée en cas de problème médical.

3- L'infirmerie

Trousse à pharmacie :

MA CHECKLIST
KIT DE SECOUR

Outils

- PAIRE DE CISEAUX A BOUT ROND
- PINCE A EPILER ET/OU BRUCELLE
- EPINGLE A NOURICE
- THERMOMÈTRE FRONTALE
- COUVERTURE DE SURVIE
- PINCE A TIQUE

CONSOMMABLES

- COMPRESSE STERILE A USAGE UNIQUE
- BANDE DE GAZE ÉLASTIQUE DE DIFFÉRENTES TAILLES
- BANDE ADHESIVE TYPE SPARADRAP
- PANSEMENTS DE DIFFÉRENTES TAILLES
- POCHE DE FROID
- GANT JETABLE A USAGE UNIQUE SANS LATEX
- SERVIETTE HYGIENIQUE
- MOUCHOIR

PRODUITS

- GEL HYDROALCOLIQUE
- SAVON NEUTRE
- SPRAY OU MONODOSE ANTISEPTIQUE SANS ALCOL
- SERUM PHYSIOLOGIQUE MONODOSE
- ALCOOL 90° UNIQUEMENT POUR LE NETTOYAGE DES USTENSILES
- CREME SOLAIRE FORT INDICE

DOCUMENTS

- LISTE DES NUMÉROS D'URGENCE
- CARNET DE SUIVI DES SOINS
- ORDONNANCE EN CAS DE PAI

EN EXTERIEUR

- AVOIR DU SUCRE OU PATE DE FRUIT
- VÉRIFIER QUE JE SUIS DANS UNE ZONE COUVERTE PAR UN RÉSEAU MOBILE EN CAS D'URGENCE

SDJES 66

Le classeur des soins

Chaque soin ou incident concernant un enfant doit être consigné dans un registre dédié, situé à proximité de l'armoire à pharmacie.

Ce registre permet d'assurer la traçabilité et le suivi des soins apportés aux enfants, aussi bien sur site que lors des sorties (via les feuilles de soins présentes dans les trousse de secours).

Les mentions obligatoires sont les suivantes :

- Date et heure du soin,
- Nom et prénom de l'enfant,
- Motif du soin et observations, Soins prodigués,
- Appel aux secours médicaux (oui/non, et à qui),
- Parents prévenus,
- Nom et signature de la personne en charge du soin

Les numéros d'urgence

Un listing complet des numéros d'urgence doit être affiché à proximité du téléphone :

- ✓ SAMU (15)
- ✓ Pompiers (18)
- ✓ Police/Gendarmerie (17)
- ✓ Centre antipoison
- ✓ Allo Enfance Maltraitée (119)
- ✓ CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)
- ✓ Médecin de garde / pharmacie / hôpital / mairie
- ✓ DRJSCS / DDCS

Déclaration d'un événement grave

Un événement grave est défini comme tout incident :

- Nécessitant une hospitalisation,
- Susceptible de laisser des séquelles,
- Impliquant un nombre important de personnes,
- Entraînant un dépôt de plainte,
- Ou provoquant un décès.

Tout événement grave doit être signalé sans délai à la SDJES (*Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports*).

En cas d'événement grave :

1. Prévenir la directrice
2. Appeler le 15 pour connaître les premiers soins
3. Contacter les parents selon la situation (Départ immédiat ou pas)
4. Préparer la fiche sanitaire de l'enfant pour les secours.

Le rôle de l'assistant sanitaire

Sous la responsabilité du directeur, l'assistant sanitaire assure :

- La mise à jour et la vérification régulière des trousseaux de secours,
- La tenue du registre des soins,
- La connaissance et la diffusion des informations concernant les allergies ou pathologies,
- La gestion des fiches sanitaires de liaison et des PAI,
- La préparation d'un nombre suffisant de trousseaux pour les sorties,
- Et le suivi de la pharmacie du centre.

L'assistant sanitaire doit être **titulaire du PSC** (Premiers Secours Citoyen)

L'administration de médicaments en ACM

Principes généraux

L'admission d'un enfant dans un accueil collectif de mineurs nécessite la remise d'un document médical rempli par les responsables légaux.

Ces informations, confidentielles, sont conservées par la direction de l'accueil.

Les animateurs ne doivent jamais administrer un médicament de leur propre initiative. En cas de doute ou d'urgence, il est impératif de contacter un médecin ou d'appeler le 15.

Cas particuliers : traitements à prendre

- Une ordonnance médicale doit être fournie au responsable de l'accueil.
- Les médicaments sont remis dans leur emballage d'origine, accompagnés de la notice.
- Ils sont stockés sous clef dans l'armoire à pharmacie, avec le nom de l'enfant.
- À la fin de la période d'accueil, les médicaments et l'ordonnance sont restitués à la famille.

Cas particuliers : traitements en cas de crise

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 20 février 2003,

« S'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation doivent être clairement décrites dans le protocole médical. »

Les précautions en cas d'allergies

Pour garantir la sécurité des enfants allergiques, il est indispensable de :

- Échanger avec la famille pour bien comprendre la nature de l'allergie et les symptômes,
- S'assurer que le dossier médical est complet (ordonnance, protocole, traitement, consignes),
- Informer l'ensemble des personnels en contact avec l'enfant,
- Prévenir les structures de restauration en cas d'allergie alimentaire,
- Mettre en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), en lien avec la famille et, le cas échéant, l'école.

Espace d'isolement

Le centre dispose d'un espace infirmerie destiné à isoler les enfants malades.

Cet espace comprend :

- Un lit, une couverture,
- Les numéros d'urgence affichés à proximité.

Un meuble dédié contient le matériel de premiers soins, les médicaments autorisés, ainsi que les trousse de secours à emporter lors des sorties.

Pendant les vacances, cet espace est installé dans le bureau de la directrice.

III - L'ANNÉE 2025 / 2026

PLAN MERCREDI

Il s'appuie sur la base d'une charte de qualité qui organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaire.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
- Incrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

Des modifications réglementaires

Deux points forts dans le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant des définitions et des règles applicables aux accueils de loisirs :

- Afin que les accueils mis en place les mercredis sans école puissent être intégrés au projet éducatif de territoire (PEDT *Projet Educatif Territorial*), tous les accueils de loisirs du mercredi relèveront désormais du **périscolaire** et non plus de l'extrascolaire.
- Les **taux d'encadrement** en périscolaire sont modulés selon la durée de fonctionnement de l'accueil de loisirs, avec deux grands principes :
 - Au-delà de 5 h consécutives d'ouverture, les taux d'encadrement sont plus exigeants.
 - Si le mercredi est intégré dans un PEDT, les taux d'encadrement sont desserrés.

Les taux d'encadrement du mercredi

Les taux d'encadrement des enfants de moins de 6 ans :

- 1 pour 8 sans PEDT lorsque la durée de l'accueil excède 5 h consécutives par jour
- 1 pour 10 sans PEDT lorsque la durée de l'accueil n'excède pas 5 h consécutives par jour
- 1 pour 10 en PEDT lorsque la durée de l'accueil excède 5 h consécutives par jour
- 1 pour 14 en PEDT lorsque la durée de l'accueil n'excède pas 5 h consécutives par jour.

1- Les mercredis périscolaires

Sensibiliser les enfants à l'éducation artistique et culturelle, en leur faisant découvrir différentes formes d'expression : Musique, Arts plastiques, Théâtre et autres pratiques artistiques adaptées à leur âge :

- ❖ Développer le goût pour la pratique sportive et transmettre les valeurs associées : respect, esprit d'équipe, persévérance.
- ❖ Éveiller les enfants à la protection de l'environnement, à travers des gestes simples du quotidien et des actions concrètes.
- ❖ Promouvoir une alimentation équilibrée, en lien avec *le Programme National Nutrition Santé*, afin de donner aux enfants les clés d'un mode de vie sain.

Mise en œuvre des activités

- ❖ Les activités sont préparées et réfléchies en amont par l'équipe d'animation.
- ❖ Elles sont toujours conçues en cohérence avec la démarche éducative et pédagogique du centre social.
- ❖ La planification des activités se fait avant et pendant l'accueil, afin d'assurer une continuité et une cohérence dans les actions menées.

Rôle des animateurs

- ❖ Proposer des activités variées, créatives et adaptées à l'âge et aux capacités de chaque enfant.
- ❖ Favoriser la curiosité, l'autonomie et le bien-être de tous.
- ❖ Veiller à ce que les activités répondent aux objectifs du projet pédagogique et aux valeurs éducatives du centre.

LES CLUBS SPORTIFS

Le centre de loisirs permet aux enfants d'assister à certains entraînements sportifs lorsque les parents ne peuvent pas les accompagner.

Autorisation parentale

Chaque enfant doit être autorisé par ses parents pour participer à ces déplacements. Une autorisation écrite (annexe) doit être remplie et remise au centre. Sans cette autorisation, l'enfant ne pourra pas être déposé à son club sportif.

Encadrement

- ✓ Deux animateurs accompagnent les enfants : Au **départ** vers le club et au **retour** à l'accueil.

Tableau de décharge de responsabilité :

- ✓ Les horaires et lieux des clubs, ainsi que le nom des enfants, y sont indiqués.
- ✓ Chaque animateur ou accueillant du club signe le tableau à l'arrivée des enfants.

Communication avec les parents et les clubs :

- ✓ Toute information importante (annulation, changement d'horaire, événements spéciaux) est transmise rapidement.

Règles importantes

15h30 : L'équipe ne pourra pas assurer le retour après cet horaire.

Conditions météo : En cas de fortes pluies ou intempéries empêchant le déplacement, les parents sont prévenus immédiatement.

LA PARENTALITE

En collaboration avec les services Petite Enfance et Enfance Jeunesse, les élus de la Communauté de Communes des Aspres accordent une importance particulière au soutien à la parentalité.

L'objectif est d'accompagner les familles et toutes les personnes impliquées dans l'éducation des jeunes enfants à travers des temps d'échanges, de partage et d'information.

Des actions régulières sont ainsi organisées tout au long de l'année, autour de thématiques choisies conjointement par les équipes éducatives, les partenaires et les familles.

Le centre de loisirs maternel participe activement à ces dynamiques, notamment lors du Printemps des Familles, un événement fédérateur qui valorise la parentalité, la créativité et la convivialité.

“Lire et faire lire”



Chaque mercredi matin, une bénévole de l'association “Lire et faire lire” intervient au sein de l'accueil de loisirs maternel.

Elle invite les enfants à découvrir le plaisir des histoires à travers des lectures adaptées à leur âge et à leurs centres d'intérêt.

Les enfants participent par petits groupes qui se relaient tout au long de la matinée.

Ce moment privilégié est toujours très apprécié, car il favorise :

- ❖ Le calme et l'écoute,
- ❖ Le développement du langage et de l'imaginaire



IV- CADRE PÉDAGOGIQUE

1- Les axes du projet éducatif

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs se définit par le projet éducatif de la communauté des communes des Aspres dont les principaux objectifs sont :

➤ L'environnement

- Education à l'environnement, avec la « dynamique dehors », le tri, le recyclage, l'utilisation des composteurs, la préservation des ressources naturelles, la connaissance scientifique de la flore et de la faune. Que le volet environnemental soit pensé et inclus dans chacune des actions et animations proposées par les équipes d'encadrement.

➤ Colo apprenante

- Mise en place par le service avec la ligue de l'enseignement.

➤ L'intergénérationnel

- Regroupements avec l'ensemble des ACM
- Projet avec le service jeunesse
- Actions avec les aînés de la communauté de communes
- Accueil du RPE

➤ Le social

- Développer le travail intergénérationnel, à travers des échanges inter centre, le centre de loisirs adolescent, le RPE, avec les clubs des ainées des villages du territoire, l'EPHAD de Thuir
- Dispositif « Lire en ACM » partager à travers le livre, la lecture, le conte et d'autres modes d'expressions qui invitent à la découverte du livre.

➤ Santé et prévention

- La communauté de communes des Aspres est engagée dans un « CONTRAT LOCAL DE SANTE ». Les accueils de loisirs souhaitent s'inscrire dans les manifestations initiées dans le cadre de ce dispositif (hygiène, alimentation, activité physique, addiction, inclusion, santé mentale...)
- Projet National Nutrition Santé en lien avec le printemps des familles en mai à Banyuls Dels Aspres.

2- Les valeurs éducatives :

- ♦ La communication
- ♦ Le respect
- ♦ le vivre ensemble
- ♦ L'acceptation des différences
- ♦ L'imaginaire

L'équipe d'animation et la direction mettront tout en œuvre pour que le centre reflète ces valeurs qui, pour nous, sont importantes et essentielles au bon déroulement de l'ALSH en parfaite adéquation avec nos objectifs.

Objectifs pédagogique	Objectifs opérationnels	Moyen - Mise en œuvre	Evaluation
<p>Sensibiliser les enfants aux principes d'une alimentation équilibrée.</p> <p>Encourager le plaisir de manger et la découverte de nouveaux goûts.</p> <p>Promouvoir le mouvement et la motricité au quotidien.</p>	<p>Identifier les familles d'aliments et leurs rôles.</p> <p>Participer à la préparation de collations saines.</p> <p>Intégrer des temps d'activités physiques ludiques (jeux moteurs, danse, parcours).</p>	<p>Ateliers cuisine : confection des goûters</p> <p>Jeux sensoriels : reconnaître les aliments par l'odorat et le toucher.</p> <p>Activités motrices en extérieur et en salle (parcours santé, danse, yoga enfants).</p> <p>Interventions possibles d'un(e) diététicien(ne).</p>	<p>Observation des comportements alimentaires pendant les repas.</p> <p>Participation et intérêt des enfants lors des ateliers.</p> <p>Retour des familles (échanges informels, questionnaire court).</p>
<p>Développer la créativité et l'imagination des enfants.</p> <p>Découvrir différentes formes d'expression artistique.</p> <p>Favoriser l'accès à la culture dès le plus jeune âge.</p>	<p>Explorer divers matériaux et techniques (peinture, collage, modelage...).</p> <p>Participer à la création collective d'une œuvre ou d'un spectacle.</p> <p>Visiter un lieu culturel local (spectacle vivant).</p>	<p>Ateliers plastiques réguliers avec des thématiques variées (saisons, nature, émotions...).</p> <p>Partenariats avec des artistes locaux ou structures culturelles.</p> <p>Utilisation de musiques, contes et danses du monde.</p>	<p>Observation de l'expression personnelle et de l'implication des enfants.</p> <p>Valorisation des réalisations auprès des familles (exposition, photos).</p> <p>Capacité à collaborer lors de projets collectifs.</p>
<p>Sensibiliser les enfants à la protection de la nature et à l'écocitoyenneté.</p> <p>Favoriser les gestes écoresponsables au quotidien.</p>	<p>Trier les déchets et comprendre le recyclage.</p> <p>Réutiliser des matériaux pour créer (bricolage récup').</p> <p>Observer et respecter le vivant (plantes, animaux, saisons).</p>	<p>Mise en place du tri sélectif dans le centre.</p> <p>Ateliers récup' : création d'objets à partir de matériaux recyclés.</p> <p>Jardinage (semis, arrosage, récolte) et observation de la nature.</p> <p>Sorties nature (ferme pédagogique, parc).</p>	<p>Observation des comportements écoresponsables au quotidien.</p> <p>Implication dans les ateliers nature.</p>

INTERGENERATIONNEL

Objectifs généraux :

- Favoriser le lien social et intergénérationnel
- Stimuler la curiosité, la motricité et la créativité des enfants
- Valoriser les compétences de chacun
- Partager des moments de convivialité et de transmission

LES SENIORS

- Mise en relation avec un club du 3e âge ou foyer résidence
- Moments d'échanges de jeux calmes
- Ateliers créatifs communs : (Cuisine, jeux, activités manuelles.)
- Offrir des cadeaux faits main par les enfants

EVALUATION :

- Observation directe des interactions (qualité des échanges, bienveillance, écoute)
- Retour des animateurs et accompagnants (noter les émotions, comportements, anecdotes)
- Questionnaire oral ou écrit aux seniors :
 - ✓ Avez-vous apprécié ce moment ?
 - ✓ Souhaitez-vous renouveler l'expérience ?
 - ✓ Quelle activité avez-vous préférée ?

RPE

Temps d'accueil partagés tous les 3èmes mercredis du mois et pendant les vacances scolaires.

Coordination avec les relais petite enfance (RPE)

Objectifs à évaluer :

- Crée une dynamique de partage entre professionnels de la petite enfance
- Permettre une socialisation progressive des jeunes enfants
- Favoriser les moments de coopération autour d'activités éducatives

Moyens d'évaluation :

- Temps de parole en fin de séance entre assistantes maternelles et animateurs
 - ✓ Activités pertinentes ? Adaptées aux âges ?
 - ✓ Logistique fluide ? Accueil satisfaisant ?
- Suivi de fréquentation : régularité, nombre de participants



ACM PRIMAIRE

Organisation de projets communs sur le temps des vacances ou mercredis
Encadrement adapté (groupes mélangés ou par tranches d'âge)

Ateliers sportifs communs : Parcours de motricité en binôme (maternelle + primaire)
Sorties communes

Jeux coopératifs : Grands jeux de piste ou chasses au trésor, Rallye photos intergroupes

EVALUATION :

- Temps d'échange collectif avec les enfants :
 - ✓ Qu'est-ce que tu as aimé / moins aimé ?
 - ✓ Avec qui as-tu travaillé aujourd'hui ?
 - ✓ Qu'as-tu appris ?
- Questionnaire ludique à remplir :
 - ✓ Smiley, pictogrammes, petites cases à cocher
- Observation des animateurs :
 - ✓ Participation active ? Coopération ? Respect ?
 - ✓ Difficultés rencontrées (frustration, fatigue, conflits)

Évaluation globale du projet

- ❖ Réunion de bilan avec tous les partenaires impliqués (animateurs, RPE...)
- ❖ Analyse des points forts / points à améliorer
- ❖ Réflexion sur la reconduction ou l'adaptation des actions

3- Objectifs pédagogiques

Durant cette année, les 3 objectifs pédagogiques majeurs poursuivis sont :

- **Favoriser l'épanouissement de l'enfant**
- **Favoriser l'autonomie**
- **Favoriser la socialisation**

⇒ *Mettre en avant la socialisation de l'enfant*

⇒ *Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.*

⇒ *Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble*

⇒ *L'accueil opte pour une démarche d'éco-citoyenneté*

⇒ *Permettre à l'enfant d'être acteur de son accueil.*



4- Les objectifs opérationnels et les démarches pédagogiques

Objectifs opérationnels	Démarche pédagogique	Projets d'animations
Mettre en avant la socialisation de l'enfant	Permettre à chaque enfant de se sentir en sécurité et à l'aise durant l'accueil. Respecter les rythmes de l'enfant et ses besoins	En le laissant partager avec les adultes notamment pendant les activités ou pendant le Repas En laissant l'enfant faire à son rythme, en le laissant choisir son activité
Développer l'imaginaire et la créativité de l'enfant.	Réalisation d'activités manuelles où l'enfant laissera exprimer sa propre créativité Elaboration d'ateliers stimulant l'imaginaire de l'enfant.	Mise en place d'ateliers artistiques Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, pâte à modeler... Mise en place d'ateliers de construction, bricolage, pâte à modeler.
Développer l'autonomie et favoriser le vivre ensemble	Mise en place d'un apprentissage de la vie quotidienne (hygiène, se servir seul, débarrasser, s'habiller et se déshabiller)	Mise en place de règles de vie au centre de loisir. Mise en place de la table pour les repas par petit groupe (Avec des gants, les enfants mettent la table). Apprendre à couper avec le couteau, se servir de l'eau, débarrasser après le repas.
L'accueil opte pour une démarche d'éco-citoyenneté	Sensibiliser au respect de la nature et de l'environnement Comprendre la notion de recyclage Développer le tri sélectif	Mettre en place des activités manuelles à partir de matériaux de récupération (Bouchon, rouleau de papiers toilettes...) Connaître les couleurs des différents containers de poubelles, aller jeter le verre dans le container prévu Sensibiliser à une bonne gestion de l'eau afin d'éviter les gaspillages. Veiller à ne pas laisser les lumières allumées.
Permettre à l'enfant d'être acteur de son accueil.	Laisser l'enfant choisir Le laisser en autonomie sur certains temps	En lui permettant de choisir entre différentes activités. En lui laissant des temps libres où il pourra choisir son activité En le laissant aider les adultes à ranger une fois l'activité terminée.

V - LES VACANCES

***Les vacances d'automne Du 21 au 31 octobre 2025 :
« Automne & Halloween »***

Objectif pédagogique	
Découverte des saisons	Découvrir les changements de la nature en automne
Socialisation et ouverture	Favoriser les échanges et la coopération entre enfants, structures et partenaires (RPE, autres centres).
Créativité et imaginaire	Stimuler l'imagination autour du thème d'Halloween
Développement sensoriel et moteur	Développer la motricité fine et globale à travers les jeux, la cuisine et les activités sportives.
Autonomie et confiance en soi	Encourager les enfants à participer, à choisir et à exprimer leurs émotions.
Goût de la découverte et de la culture	Éveiller la curiosité à travers des expériences variées : spectacle, cinéma, sorties.

Objectif opérationnel		
Découverte sensorielle	Identifier et manipuler les éléments de l'automne.	Collecte de feuilles
Cuisine et goût	Participer à la préparation des goûters	Atelier "petits chefs" : Cookies, toile d'araignée chocolat
Motricité / sport	Développer la motricité globale et la coordination.	Sortie inter-centres sportive, jeux gonflables.
Expression et créativité	Création de fantômes, d'arbre d'automne	Arbres, animaux, monstres gentils.
Vie collective et citoyenneté	Coopérer, partager un événement avec d'autres enfants.	Spectacle avec le RPE, sortie inter-centres, sortie cinéma.
Culture et imaginaire	Découvrir des histoires et des univers fantastiques.	Sortie cinéma, contes d'Halloween, visite du château hanté

Évaluation		
	Méthodes	Critères observables
Évaluation des enfants	Observation quotidienne, bilans	- Participation - Plaisir et curiosité. - Respect des règles
Évaluation des activités	Réunion d'équipe hebdomadaire.	- Objectifs atteints ? - Activité adaptée. - Organisation fluide (temps, matériel, encadrement).

Les vacances d'Hiver Du 23 février au 6 mars 2026
« L'école d'hiver des petits sorciers »

Objectif pédagogique	
Développer l'imaginaire et la créativité	Stimuler l'imaginaire des enfants à travers un univers magique et hivernal.
Socialisation et coopération	Favoriser la coopération, l'entraide et le respect des règles au sein d'un groupe de "sorciers apprentis".
Autonomie	Encourager les enfants à faire seuls, à s'impliquer dans la vie du groupe et à prendre des initiatives.
Motricité globale et fine	Développer les capacités motrices à travers des jeux, parcours et activités manuelles liés à la magie.
Découverte sensorielle et scientifique	Éveiller la curiosité par des expériences simples (potions, neiges artificielles...)

Objectif opérationnel		
Créativité	Réaliser des objets magiques en utilisant différentes matières.	Création de baguettes magiques, chapeaux de sorciers...
Motricité	Reproduire un parcours d'adresse ou de motricité.	Parcours de motricité "balais volants"...
Expression	Raconter ou inventer une histoire	Conte collectif
Découverte scientifique	Mener des expériences sensorielles simples liées à la "magie" et à l'hiver.	Faire une potion colorée, créer de la neige artificielle

Évaluation		
	Méthodes	Critères observables
Évaluation des enfants	Observation quotidienne, bilans collectifs.	- Participation dans les activités. - Respect des autres et des règles. - Autonomie et initiatives.
Évaluation des activités	Réunion d'équipe chaque semaine.	- Objectifs atteints ? - Adaptation au niveau d'âge. - Intérêt et ambiance du groupe.
Évaluation de l'équipe	Auto-évaluation + retour du coordinateur.	- Cohérence pédagogique. - Répartition des rôles et communication.

Les vacances d'Avril Du 20 au 30 avril 2026

« Les supers héros de la nature »

Objectif pédagogique	
Sensibilisation à l'environnement	Découvrir la nature et comprendre l'importance de la protéger.
Socialisation et coopération	Favoriser l'esprit d'équipe et la solidarité à travers des missions de "super-héros verts".
Créativité et imagination	Stimuler l'imaginaire en inventant des pouvoirs liés aux éléments naturels (eau, vent, terre, feu, plantes...).
Autonomie	Encourager la prise d'initiative et la responsabilisation dans les gestes éco-citoyens.
Motricité	Développer les habiletés motrices par des jeux d'aventure et de coopération.

Objectif opérationnel		
Environnement / Découverte	Observer et identifier les éléments de la nature (plantes, animaux, eau...).	Balade sensorielle, "mission collecte" (feuilles, cailloux).
Créativité	Fabriquer des objets à partir de matériaux naturels ou recyclés.	Création avec des matériaux de récupération.
Vie de groupe / citoyenneté	Participer à un jeu collectif	Grand jeu (coopération pour replanter ou nettoyer).
Motricité	Réaliser des parcours d'agilité et de rapidité pour devenir un "super-héros vert".	Parcours moteur : "Course des éléments".
Autonomie	Prendre soin du matériel et des espaces extérieurs.	"Mission entretien du jardin des héros" : arroser, ranger, trier.

Évaluation		
	Méthodes	Critères observables
Évaluation des enfants	Observation, échanges, discussions collectives.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation et implication. - Respect du matériel et de la nature.
Évaluation des activités	Bilan d'équipe après chaque journée ou semaine.	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs atteints ? - Activités adaptées à l'âge - Engagement des enfants.
Évaluation de l'équipe	Auto-évaluation + retour coordinateur.	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et répartition des rôles. - Qualité des interactions éducatives.

Les vacances d'été Du 06 juillet au 14 Août 2026

« L'été des Artistes »

Objectif pédagogique

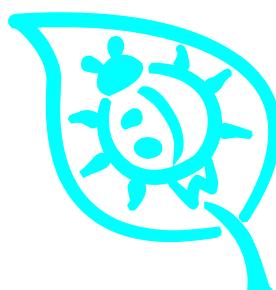
Créativité et expression personnelle	Offrir à chaque enfant la possibilité de s'exprimer librement à travers différents arts.
Découverte culturelle	Sensibiliser les enfants à la diversité des formes artistiques.
Développement sensoriel et moteur	Expérimenter les matières, sons, mouvements et émotions à travers la pratique artistique.
Autonomie	Encourager la prise d'initiative et la fierté de créer.
Confiance en soi	Valoriser les productions et les talents individuels.

Objectif opérationnel

Arts plastiques	Manipuler différentes matières et techniques pour créer une œuvre personnelle.	Peinture au doigt, mélange de couleurs, collages, modelage.
Expression corporelle	Utiliser le corps pour s'exprimer et communiquer des émotions.	Jeux de mime, initiation à la danse, théâtre d'ombres.
Éveil musical	Explorer les sons, rythmes et instruments.	Fabrication d'instruments, découverte de percussions, chant collectif.
Vie de groupe	Créer collectivement une production artistique.	Fresque commune, chorégraphie de groupe, mini-film d'équipe.
Autonomie et fierté	Présenter sa création lors d'une exposition ou d'un spectacle.	Mini "vernissage" chaque vendredi.

Évaluation

	Méthodes	Critères observables
Enfants	Observation quotidienne, échanges, bilans collectifs, valorisation des œuvres.	- Plaisir à participer. - Implication dans la création. - Expression personnelle.
Activités	Réunion d'équipe hebdomadaire.	- Activité adaptée à l'âge. - Objectifs atteints.
Équipe	Auto-évaluation.	- Implication éducative. - Cohérence pédagogique



Semaine A - Peinture et Couleurs

Objectif : Explorer les couleurs, les formes et les émotions à travers la peinture.

Exemples d'activités :

- Peindre avec les doigts, les objets naturels, les mains...
- Mélanger les couleurs primaires pour créer sa propre palette.
- Fresque collective

Semaine B - Sculpture

Objectif : Manipuler la matière et donner forme à ses idées.

Exemples d'activités :

- Modelage en pâte autodurcissante, argile ou pâte à sel.
- Construction d'une sculpture collective avec matériaux recyclés.

Semaine C - Musique

Objectif : Découvrir le rythme, les instruments et les sons du monde.

Exemples d'activités :

- Fabrication d'instruments (maracas, bâtons de pluie).
- Jeux rythmiques et danses musicales.

Semaine D - Théâtre et Expression

Objectif : Développer le langage et la confiance en soi par le jeu théâtral.

Exemples d'activités :

- Jeux de rôles, mimes, théâtre d'ombres.
- Création de marionnettes et petites saynètes.
- Expression des émotions à travers le corps et la voix.

Semaine E - Danse

Objectif : Découvrir le plaisir du mouvement et l'expression corporelle.

Exemples d'activités :

- Danses libres et collectives.
- Jeux d'équilibre, de rythme et de coordination.
- Création d'une chorégraphie simple.

Semaine F - Cinéma

Objectif : Découvrir l'univers du cinéma autour de l'image.

Exemples d'activités :

- Réalisation d'un petit film
- Création de décors et de costumes.

PROTOCOLES JOURNÉE DES ANIMATEURS-TRICES

Animateurs-trices du matin (de 7h30 à 9h00) :

- ✓ Ouvrir toutes les portes et tirer les rideaux.
- ✓ Mettre en place les différents espaces (grande salle, cuisine, sanitaires, cour...).
- ✓ Installer des sacs poubelles (cuisine, sanitaires, salle).
- ✓ Préparer la collation : fruits, compotes, gâteaux, eau.
- ✓ Accueillir les parents et les enfants jusqu'à 9h00.
- ✓ Proposer des jeux calmes et ateliers libres.

Matinée (à partir de 9h00)

- ✓ Rassemblement des enfants dans la cour ou à l'intérieur.
- ✓ Chaque animateur doit compter et connaître le nombre d'enfants présents dans son groupe.
- ✓ Surveillance des ateliers et de la cour (en fonction de la météo).
- ✓ Préparation des espaces d'activités du matin.

En cas de sortie

- ✓ Avant chaque départ, l'équipe veille à la préparation complète des sacs de sortie :

Après-midi

- ✓ Surveillance des ateliers, de la sieste ou du temps calme selon le planning.
- ✓ Encadrement des activités de plein air ou des sorties programmées.

Goûter (vers 15h30)

- ✓ Préparation et distribution du goûter dans les espaces définis.
- ✓ Surveillance des enfants pendant la collation et lors du passage aux toilettes après le goûter.
- ✓ Nettoyage et rangement de la cuisine et de la salle après le goûter.

Fin de journée / Accueil du soir

Rangement des espaces :

- ✓ Vélos, trottinettes, activités du matin, matériel restant des sacs de sortie (pique-niques, eaux, changes...).
- ✓ Mise en place d'ateliers calmes (lecture, dessin, jeux de société, etc.) à l'intérieur ou dans la cour.
- ✓ Surveillance des enfants jusqu'au rassemblement final.
- ✓ Accueil des parents par un animateur dédié ; les autres restent avec les enfants.
- ✓ Rangement final : casiers, cuisine, ateliers, vérification de la fermeture des portes.

Protocole d'organisation

Responsable du matériel : Audrey

- ❖ Répertorier le matériel et signaler les manques à l'équipe.
- ❖ Veiller au bon rangement du matériel après chaque utilisation.
- ❖ À la fin de chaque période de vacances, le rangement complet du local matériel est effectué par l'ensemble de l'équipe.

Responsable de la pharmacie

(Tous les animateurs)

- ❖ Vérifier régulièrement les dates de péremption.
- ❖ Préparer les petites trousse de premiers secours.
- ❖ Signaler tout manque ou besoin de réassort.
- ❖ Maintenir le coin pharmacie propre et rangé.

Responsable des jeux : Sébastien

- ❖ Ranger et vérifier l'état du matériel de jeux.
- ❖ Remplacer ou signaler les pièces manquantes ou abîmées.

Responsable sieste : Laura

La sieste est encadrée par deux animatrice.

- ❖ Préparer la salle : doudous posés sur les lits, nom de l'enfant indiqué.
- ❖ Les enfants entrent par groupes de 4 (en lien avec le nombre de toilettes disponibles).

À la fin de la sieste :

- ❖ Les doudous et sucettes sont rangés dans les sacs individuels.
- ❖ Les lits sont vérifiés et rangés par l'animateur responsable.

Le responsable gère également :

- ❖ Le lavage des draps (dernier mercredi du mois et fin de vacances).
- ❖ Le rangement du dortoir et des changes.

Responsable temps calme

(Tous les animateurs à tour de rôle)

- ❖ Un seul animateur encadre le temps calme selon le planning établi.
- ❖ Si des enfants sont dans la salle télé, un animateur est présent sur place.
- ❖ Installation et rangement des tapis à sa charge.
- ❖ Les enfants passent par 4 aux toilettes, puis sont installés dans la salle repas pour le temps calme.
- ❖ Une fois les enfants installés, les autres animateurs partent en pause.

Pendant les vacances (école Maurette) :

Un animateur surveille,

- ❖ L'autre est en pause (rotation à tour de rôle).
- ❖ Après le temps calme : remise en ordre de la salle (tables, jeux, espaces).

Responsable goûter

(Tous les animateurs à tour de rôle)

- ❖ Préparer le goûter.
- ❖ Nettoyer la cuisine après utilisation.
- ❖ Passer le balai dans la salle à tour de rôle.
- ❖ Le mercredi : les enfants s'installent librement dans la cour, un animateur sert les goûters par petits groupes.

Pendant les vacances :

- ❖ Chaque groupe goûte dans son espace dédié, moment d'échange sur la journée.

Règles générales d'organisation

Planning et activités

- ❖ Chaque animateur renseigne ses activités sur le planning en ligne (Drive).
- ❖ Respecter le planning des allers/retours au sport.

Temps de repas (cantine)

- ❖ Les enfants sont appelés par groupe, passent aux toilettes, puis s'installent table par table.
- ❖ L'animateur gère le calme et la discipline de sa table.
- ❖ Pour sortir, chaque groupe passe aux toilettes avant de rejoindre la cour.
- ❖ Les sorties de table se font progressivement, pas tous en même temps.

Accueil du matin

- ❖ Un seul animateur à l'accueil des parents.
- ❖ L'autre s'occupe des enfants déjà présents (jeux, coloriages, petits ateliers).
- ❖ Préparer le petit-déjeuner et installer les sacs-poubelles.
- ❖ Ouvrir toutes les portes (y compris la réserve).
- ❖ Les enfants prennent le petit-déjeuner à la table dédiée.
- ❖ Les animateurs évitent de rester à discuter entre eux : priorité à l'encadrement des enfants.

Accueil du soir

- ❖ Un animateur accueille les parents.
- ❖ Les autres encadrent les enfants (ateliers, jeux extérieurs, vélos, etc.).
- ❖ Un animateur peut aider les enfants à récupérer leurs affaires.

Organisation des sorties

Responsable de sortie (chef de convoi)

- À chaque sortie, un animateur est désigné chef de convoi.
- Il est responsable du bon déroulement de la sortie du jour.

Il doit :

- ✓ Remplir la fiche d'information de sortie,
- ✓ Préparer et vérifier les fiches sanitaires,
- ✓ S'assurer que tous les animateurs ont préparé le matériel nécessaire.

Rôle de chaque animateur

Chaque animateur a la responsabilité de veiller au bon encadrement et à la sécurité de son groupe.

Avant le départ :

- ✓ Remplir une fiche de sortie (obligatoire dès que le groupe quitte la structure).
- ✓ Vérifier que la trousse de premiers secours est complète et dans le sac de sortie.
- ✓ Contrôler la présence de tous les enfants à l'aide de la liste.
- ✓ S'assurer que chaque enfant ait ses affaires nécessaires : casquette, veste, sac piscine, gourde, etc.
- ✓ Expliquer les règles de sécurité aux enfants avant le départ (déplacements, regroupements, respect des consignes).
- ✓ Préparer le sac de sortie complet selon le protocole (eau, pharmacie, téléphone, liste enfants, etc.).

Pendant la sortie :

- ✓ Rester attentif et disponible auprès des enfants en permanence.
- ✓ Respecter et faire respecter la nature et les lieux visités (ramassage des papiers, respect du matériel).
- ✓ Maintenir le contact avec la direction tout au long de la sortie.
- ✓ Avoir un téléphone portable chargé et accessible.

Les déplacements à pied



Organisation du groupe

- Les enfants marchent rangés deux par deux, du côté le plus sûr et le plus praticable de la route.
- En l'absence de trottoir, la marche se fait dans le sens de la circulation.
- Un animateur ouvre la marche (en tête du groupe) et un autre la ferme (à l'arrière).

Traversées de routes

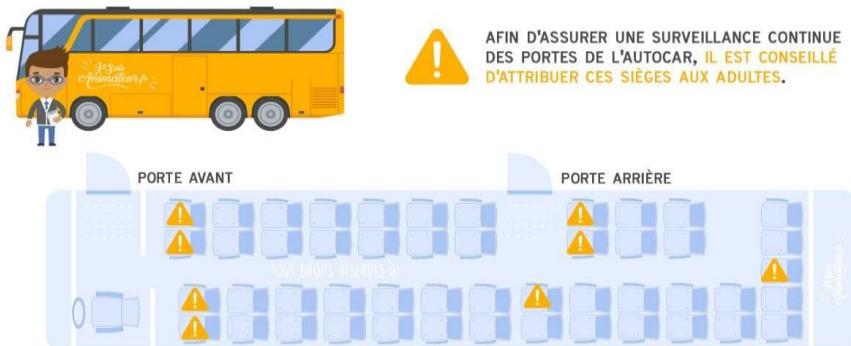
- Lors des traversées, une vigilance particulière est exigée :
- Les enfants doivent être regroupés, calmes et rangés avant de traverser.
- Les animateurs se placent de chaque côté de la route pour sécuriser le passage et bloquer temporairement la circulation si nécessaire.
- Le chef de convoi (animateur référent du déplacement) donne le signal de traversée.

Responsabilités

- Il y a toujours un animateur référent du déplacement, chargé de la sécurité et de la coordination du groupe.
- Les autres animateurs doivent suivre ses consignes afin d'assurer une circulation fluide et sécurisée.

Les déplacements en autobus

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



Avant le départ

- Vérifier si certains enfants souffre du mal des transports.
Les installer à l'avant du bus, accompagnés d'un animateur.
- S'assurer que tous les enfants portent leur ceinture de sécurité avant le départ.
- Prévoir des sacs poubelles et essuie-tout en cas de vomissement ou autre incident.
- Les enfants doivent être comptés à la montée et à la descente du bus.
- Une fois le bus vidé, vérifier tous les sièges, notamment au fond du véhicule, pour s'assurer qu'aucun objet n'a été oublié.

Responsabilités

- Un animateur référent de sortie est désigné pour chaque déplacement.
Il veille au respect des règles de sécurité, à la bonne organisation du trajet et au déroulement de la journée.
- Tous les autres animateurs appliquent ses consignes et assurent une surveillance constante pendant le trajet.

Préparation des sacs de sortie

Chaque sac de sortie doit contenir :

- Trousse de premiers secours complète
- Bouteilles d'eau et gobelets
- Papier toilette / mouchoirs
- Sacs poubelles
- Tenues de rechange (pantalons, slips, culottes, etc.)
- Liste des enfants + fiches sanitaires

Préparation du pique-nique

Le sac repas doit comprendre :

- Barquettes, couteaux, serviettes, gobelets et sacs poubelles
- Les aliments du pique-nique (y compris les menus adaptés en cas d'allergies ou de régimes particuliers)
- Glacière pour conserver les aliments au frais

La PISCINE en été

TAUX D'ENCADREMENT DES BAIGNADES EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR **OBLIGATOIREEMENT** PRÉSENT DANS L'EAU
POUR CINQ MINEURS

TOUTES DROITS RÉSERVÉS ©

Organisation

La sortie piscine s'effectue en deux groupes distincts afin de garantir un meilleur encadrement et de permettre à chaque enfant de profiter pleinement du temps de baignade :

- Une matinée pour les petits et moyens,
- Une matinée pour les moyens et grands.

Pour chaque séance, un animateur référent est désigné. Il est responsable de la coordination de la sortie, du lien avec les maîtres-nageurs et du respect des consignes de sécurité.

Avant le départ

- Vérifier que chaque enfant porte son maillot de bain sous ses vêtements dès son arrivée au centre.
- S'assurer que les sacs sont complets : serviette, sous-vêtements de rechange, crème solaire, brassards.
- Rappeler les règles de sécurité et de comportement pour le trajet.

À la piscine

Installation et préparation :

- Chaque animateur accompagne son groupe dans un vestiaire.
- Les enfants enlèvent leurs chaussures et les rangent correctement.
- Les vêtements sont remis soigneusement dans les sacs afin d'éviter toute perte.
- Le groupe s'installe ensuite sur la pelouse ou sur les côtés de la piscine.

Préparation à la baignade :

- Application de crème solaire avec l'aide des animateurs.
- Mise en place des brassards
- Passage collectif aux toilettes avant d'aller à l'eau.

Baignade :

- L'entrée dans le bassin s'effectue uniquement après accord du maître-nageur.
- Les enfants profitent de la baignade sous la surveillance constante des animateurs et du personnel de la piscine.
- Le taux d'encadrement respecte la norme réglementaire : 1 animateur pour 5 enfants dans l'eau.

Après la baignade

- Les enfants sont séchés, rhabillés et leurs affaires rangées avec l'aide des animateurs.
- Les vestiaires sont vérifiés avant de partir afin de s'assurer qu'aucun vêtement ou effet personnel n'a été oublié.

- Un moment calme peut être proposé avant le retour (à pied ou en bus pour les plus petits).

Responsabilités

- Le référent piscine veille au bon déroulement de la sortie, à la répartition des rôles et au respect des consignes de sécurité.
- Chaque animateur reste attentif à son groupe et assure une présence active et constante pendant toute la durée de la sortie (dans l'eau comme hors de l'eau).

VI - L'EVALUATION

Suivi et évaluation du projet pédagogique

Afin d'assurer la cohérence et la continuité de nos actions éducatives, nous nous sommes fixés des objectifs qui seront évalués tout au long de l'année.

Ces évaluations permettent d'ajuster nos pratiques, de mesurer l'impact de nos animations et de répondre au mieux aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

Organisation des réunions

Une réunion de préparation est organisée :

- ❖ En début de cycle pour les mercredis,
- ❖ En amont des vacances scolaires pour la planification des activités.

Une réunion de suivi ou de bilan est mise en place :

- ❖ En cours de semaine durant les vacances pour ajuster si besoin,
- ❖ Et à la fin de chaque cycle (mercredis ou vacances) pour évaluer le déroulement global.

Contenu des bilans

Lors de ces réunions, plusieurs points sont abordés :

- ❖ Avancement des projets d'animation de chaque animateur,
- ❖ Évolution des enfants, tant sur le plan individuel que collectif (autonomie, participation, relations, bien-être...),
- ❖ Retour des familles et des enfants, recueilli par sondage, échanges oraux ou observations quotidiennes.

Objectif du bilan

Ces temps d'échanges et d'analyse permettent de :

- ❖ Identifier les points forts et les axes d'amélioration,
- ❖ Adapter et faire évoluer le projet pédagogique en fonction des besoins du public accueilli,
- ❖ Répondre aux orientations et attentes de la Direction.

Les enfants	Oui	Non (Pourquoi)
<i>Est-ce que les enfants ont envie de venir au centre ?</i>		
<i>Est-ce qu'ils ont participé et aimé les activités proposées ?</i>		
<i>Parlent-ils des activités à leurs parents ?</i>		
<i>Est-ce qu'ils se rappellent des activités ?</i>		

Favoriser l'épanouissement de l'enfant				
Objectifs Opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Respecter le rythme de vie de l'enfant	En étant à l'écoute des besoins de l'enfant. En aménagement des coins spécifiques : repos, lecture... En laissant l'enfant libre de « ne rien faire ». (Sous surveillance et vigilance)			
Éveiller les 5 sens	En mettant en place des activités variées (sport, activité manuelle, chant, grands jeux...) En élaborant des projets d'activités autour de thèmes spécifique.			
Favoriser le « jouer » à tout moment	En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil. En intégrant la notion de rangement, de nettoyage... En organisant des grands jeux.			
Favoriser les liens entre les groupes	En réalisant des activités communes En favorisant les échanges...			

Favoriser l'autonomie				
Objectifs Opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure	Visite des locaux Accueillir individuellement chaque famille et enfant. Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique			
Amener l'enfant à se prendre en charge et à prendre ses Responsabilités	Mettre à disposition du matériel (crayons, feutres...) Favoriser le rangement et le respect des affaires. Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage. Encourager la mise en place de projet individuel ou collectif (accompagnement des animateurs...)			
Favoriser l'expression	Favoriser la liberté de choix (envie ou pas envie) Mettre en place des ateliers d'expression (chant, danse...)			

Favoriser la socialisation				
Objectifs Opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation		
		Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis
Créer un climat affectif et sécurisant	En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents). En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire. En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil.			
Favoriser le respect mutuel	La politesse (bonjour, merci...). Le sens du partage.			
Développer les relations avec les autres	En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance. En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes.			
Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	Mettre en place avec les enfants des règles particulières. En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre.			

Évaluation de l'équipe d'animation

Une évaluation de l'équipe d'animation est réalisée chaque trimestre par la directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

Cette évaluation vise à accompagner les animateurs dans leur progression professionnelle et à assurer la qualité des actions éducatives menées auprès des enfants.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur plusieurs domaines essentiels :

- Savoir-être et savoir-faire professionnel,
- Qualité du relationnel au sein de l'équipe,
- Suivi et mise en œuvre du projet d'animation personnel,
- Relation avec les enfants et les familles,
- Capacité d'intégration et de coopération dans l'équipe,
- Qualité du travail, implication et investissement dans les missions.

Niveaux de réalisation

À partir des observations et échanges, plusieurs niveaux d'évaluation peuvent être dégagés :

- Positif : À pérenniser
 - Les actions et comportements répondent pleinement aux objectifs fixés.
- Satisfaisant : À faire évoluer
 - Les objectifs sont partiellement atteints ; des ajustements ou accompagnements sont à prévoir.
- Négatif : À retravailler
 - Les objectifs ne sont pas atteints ; un travail de remise en question et d'amélioration est nécessaire.

VII – HYGIENE ET SECURITE

1. L'hygiène

L'hygiène fait partie intégrante de l'apprentissage de l'autonomie et du respect de soi et des autres.

Les animateurs veillent à rappeler quotidiennement les bons gestes aux enfants, à travers des affichettes, des rappels oraux et surtout l'exemple personnel.

Règles d'hygiène à respecter :

- Se laver les mains régulièrement (avant de manger, après être allé aux toilettes, après les activités extérieures...).
- Tirer la chasse d'eau après être allé aux toilettes.
- Boire uniquement dans son propre gobelet (identifié au prénom de l'enfant).
- Ces habitudes sont encouragées de façon ludique et positive pour favoriser leur appropriation.

2. Sécurité

La sécurité des enfants est la priorité de l'équipe d'animation.

Des rappels réguliers des règles de sécurité sont effectués lors des déplacements, des activités et de la vie quotidienne au centre.

Consignes principales : Toujours compter les enfants : chaque animateur doit connaître le nombre exact d'enfants dans son groupe et le nombre total présent dans la structure.

- Traverser uniquement lorsque les animateurs sont positionnés pour sécuriser la route.
- Ne pas toucher aux prises électriques ni à tout équipement dangereux.
- Faire attention aux portes et portails : ne pas mettre les doigts dans les ouvertures.
- Les issues de secours doivent rester dégagées et accessibles à tout moment.
- Ne jamais laisser un enfant seul (à l'intérieur ou à l'extérieur).
- Deux exercices d'évacuation incendie sont organisés chaque année afin de préparer l'équipe et les enfants à réagir efficacement en cas d'urgence.
- Un exercice "alerte intrusion" est également mis en place selon le protocole de sécurité en vigueur.

VIII - LE RÈGLEMENT

Pour les enfants :

- ✓ Les règles de vie sont établies avec les enfants, accompagnés des animateurs. Elles sont présentées sous forme de jeux et de mises en situation afin que chacun puisse les comprendre, les accepter et les respecter.

Pour les parents :

- ✓ Les familles s'engagent à respecter le règlement intérieur établi par le Service Jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres.

Règles pour l'équipe pédagogique

- ✓ Chaque animateur s'engage à adopter un comportement professionnel et exemplaire, dans le respect du cadre éducatif du centre.

Engagements professionnels :

- Interdiction de fumer en présence des enfants, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Présence obligatoire à toutes les réunions de préparation, suivi et bilan.
- Respect d'autrui, des lieux, du matériel et du travail de chacun.
- Aucune punition discriminatoire, humiliante ou excluante n'est tolérée.
- Utiliser un langage adapté et bienveillant.
- Interdiction d'utiliser le téléphone portable personnel durant le temps de travail.
- Respect des horaires, des consignes et des objectifs pédagogiques.
- Les désaccords entre animateurs se règlent en privé ou lors des réunions prévues à cet effet.

Les animateurs effectuent 9 heures de travail par jour (mercredis et vacances). Les temps de préparation et réunions s'intègrent dans la journée, notamment pendant la sieste ou le temps calme.

En cas de non-respect des règles

Tout manquement fera l'objet d'un signalement écrit à la hiérarchie du Service Enfance de la Communauté de Communes des Aspres, ainsi qu'au Service Vacances de la Ligue de l'Enseignement.

ANNEXES

Fiche de séance d'activités

Nom de l'activité		FICHE DE SEANCE D'ACTIVITES	
		<u>Animateur</u> : <u>Date</u> :	
<i>Age</i>	<i>Effectif</i>	<i>Lieu</i>	<i>Durée</i>
<i>Objectifs</i>		<i>Matériel nécessaire</i>	
<i>Sensibilisation / Aménagement</i>			
<i>Déroulement</i>			
<i>Conclusion / Rangement</i>		<i>Animateur requis</i>	

PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE



Au Centre de Loisirs de THUIR Maternel

Du 20 au 31 Octobre 2025

3-5 ANS

	Groupes	Lundi 20 octobre	Mardi 21 octobre	Merc 22 octobre	Jeudi 23 octobre	Vend 24 octobre
Matin	GRANDS	Jeux de présentation	Initiation ballon ovale	Peinture de monstre	Créer ta pièce de théâtre (marionnette) Kit alimentaire	INTER CENTRE SPORTIF A Cornilla de la rivière Départ 9h/retour prévu 12h30 Pique-nique
	MOYENS GRANDS		Monstre en bois Queue du diable	Porte bougie fantôme Tour du monde	Sablés zombie Création de squelettes	
	MOYENS PETITS/ PETITS		Ramassons des feuilles	Empreintes feuilles	Couronne d'automne	Départ 09h30/ Retour prévu 12h30 Pique-nique
REPAS						
Après-midi	GRANDS	Course de relai	Fabrique ton terrain de sport	Crée ton histoire	Jeux kit alimentaire	Jeux de la semaine
	MOYENS GRANDS	Création marque page	Mystère Jungle ball	Tour Jenga	Monstres Le satellite	Momje mobile Jeu de lancer
	MOYENS PETITS/ PETITS	Animaux d'automne Sieste	Les feuilles Sieste	Finissons les empreintes Sieste	Maison d'automne Sieste	Histoires Sieste
REPAS						
Matin	GRANDS	Jeux de présentation Kit alimentaire	Création de lanterne	Ton mini jardin zen Kit alimentaire	Jeux des épingle Kit alimentaire	MINI OLYMPIADES Parcours du combattant Jeux de cour
	MOYENS GRANDS		Portrait Cirque des dresseurs	Lanternes monstueuses	Sablés Piraterie	
	MOYENS PETITS/ PETITS		Création de masques	Histoire de sorcières	Chasse aux citrouilles	
REPAS						
Après-midi	GRANDS	Naufrage et requins	Château hanté TAUD d'amont A St André Départ 11h/ retour prévu 17h30	La nuit au musée	Jeux playa playa Bâton de pluie	Maquillage Et déguisement
	MOYENS GRANDS	Glacier et volcan	Memory coop	Joyaux du dragon	Chat citrouille	
	MOYENS PETITS/ PETITS	Finition des masques Sieste	Histoire Sieste	Jeux de construction Sieste	Déco d'halloween Sieste	Sieste

Infos pratiques:

Horaires d'ouverture de 07h30 à 18h00 - Règlement et projet pédagogique : www.cc-aspres.fr
 • Le portail ferme à 09h00 merci de prévenir en cas de retard.
 • Les gâteaux et pique-nique sont fournis par le centre.
 • Veillez à noter le nom de votre enfant sur ses affaires
 Les jouets et bijoux sont interdits.

Centre de loisirs Maternel de Thuir

Animatrices et animateurs :
 Audrey, Tony, Sébastien, Bastien, Mathilde, Cynthia, Robin, Laura, Paola, Yannick
 Directrice : Yamina : 06.46.06.07.96

Accueil 7h30 - 9h00 / Départ 17h00 - 18h00 Coût : 13,73€ la journée - Aides CAF et MSA à déduire
 Renseignements et inscriptions (dans la limite des places disponibles) Communauté de Communes des Aspres - 04.68.53.21.87 / www.cc-aspres.fr

Bilan d'évaluation des Vacances d'automne

1. Évaluation des enfants

Observation quotidienne et bilans :

➤ **Participation :**

La participation a été globalement très satisfaisante. Tous les enfants ont pris part aux activités proposées, avec un réel engagement. Seuls deux enfants ont montré un intérêt un peu moindre sur certaines activités manuelles, mais ils ont tout de même participé de manière ponctuelle.

➤ **Plaisir et curiosité :**

Les enfants ont manifesté beaucoup de plaisir et de curiosité tout au long du séjour. Ils se sont montrés enthousiastes, investis et respectueux des consignes. L'ambiance a été positive, marquée par la découverte, le rire et la bonne humeur.

➤ **Respect des règles :**

Le respect des règles s'est globalement bien déroulé. Quelques rappels ont été nécessaires pour certains enfants, mais l'ensemble du groupe a su évoluer dans un cadre bienveillant et sécurisé.

2. Évaluation des activités

Réunions d'équipe hebdomadaires et observations :

❖ **Objectifs atteints :**

Les objectifs pédagogiques ont été largement atteints. Quelques ajustements ont été nécessaires concernant le respect des règles, mais les apprentissages et les découvertes ont été bien intégrés par les enfants.

❖ **Activités adaptées :**

Les activités ont été adaptées à l'âge, au rythme et aux besoins des enfants. Les ateliers manuels (*créations d'automne, arbres, animaux, sorcières, fantômes, coloriages, collages, assemblages*) ainsi que les ateliers cuisine (*sablés, cupcakes, cookies, toiles d'araignée chocolat-bretzel*) ont rencontré un vif succès. Les enfants ont exprimé beaucoup de créativité et de fierté dans leurs réalisations.

❖ **Organisation fluide :**

L'organisation a été fluide et bienveillante. L'équipe d'animation a fait preuve d'entraide, de réactivité et d'une bonne coordination. Le matériel était prêt, les temps bien gérés, et les consignes respectées. L'encadrement a été stable et rassurant.

3- Évaluation de l'équipe

Les vacances se sont déroulées dans un climat serein et agréable. L'équipe d'animation, stable et bienveillante, a su instaurer une ambiance calme, coopérative et conviviale. Chacun a trouvé sa place au sein du groupe, la communication a été fluide et le soutien mutuel constant.

Les rires, les échanges et la cohésion d'équipe ont largement contribué à la réussite du séjour.

4- Évaluation des objectifs pédagogiques

Objectifs	Mise en œuvre / Résultats observés
Découverte des saisons	Les enfants ont découvert les changements liés à l'automne : couleurs des feuilles, récolte d'éléments naturels (<i>feuilles, glands, branches</i>) et création d'arbres ou d'animaux d'automne. Objectif pleinement atteint.
Socialisation et ouverture	L'échange et la coopération ont été favorisés, notamment lors de l'atelier cuisine avec le RPE, moment de partage très apprécié. Les enfants se sont mélangés, ont échangé et joué ensemble dans une ambiance positive.
Créativité et imaginaire	Les activités autour du thème d'Halloween ont permis de stimuler l'imagination : sorcières, fantômes, décorations, gâteaux. Objectif atteint et largement investi par les enfants.
Développement sensoriel et moteur	Les parcours de motricité, jeux d'adresse et ateliers cuisine ont contribué à développer la motricité fine et globale. Objectif atteint.
Autonomie et confiance en soi	Les enfants ont été encouragés à participer activement, à faire des choix et à s'exprimer. Les animateurs ont valorisé les réussites et encouragé la prise d'initiative. Objectif en progression positive.
Goût de la découverte et de la culture	La sortie au cinéma et le spectacle partagé avec le RPE ont suscité un grand enthousiasme et éveillé la curiosité. Objectif atteint avec succès.

❖ Bilan général

Les vacances d'automne se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

Les enfants ont passé de belles journées, calmes et riches en découvertes. Les activités ont favorisé la créativité, la coopération et l'épanouissement personnel.

L'équipe a fait preuve de professionnalisme, d'écoute et de cohésion, permettant un fonctionnement fluide et agréable.

Bilan global : très positif.



EVALUATION DES ANIMATEURS-TRICES



ÉVALUATION



ANIMATEUR

Nom :

Prénom :

	NON ACQUIS	EN VOIE D'ACQUISITION	ACQUIS			
Général						
Relation animateurs/enfants						
Relation animateurs/ animateurs						
INTITULE	1	2	3	4	5	observation
LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins basics en cas de petits accidents						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
AU SEIN DE L'ÉQUIPE						
Sait écouter ses collègue						
Participe activement à l'entraide						
A une capacité d'analyse						
Est forcé de proposition						
Est à l'heure						
Sait passer le relais quand le besoin s'en fait sentir						
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
LE FONCTIONNEMENT						
Accueil						
Gestion attente cantine						
Gestion des repas						
L'ACTIVITÉ						
Adapte l'activité à l'âge de l'enfant						
Sait ammener l'activité						
Adapte l'activité à la fatigue de l'enfant						
S'implique dans l'activité						
Improvisation (+/-)						
LE PROJET						
Maîtrise						